

1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur du produit

Resilit-S liquide

Numéro CAS: -
Numéro CE (EINECS / ELINCS): -
Numéro d'indice CE: -
Numéro d'enregistrement
REACH: -

1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou de la préparation: Articles en plastique

Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation: Autres

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 21

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com

Site web: www.erkodent.com

Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 0

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): info@erkodent.com

Site web:

1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Téléphone: 07445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008:

Flam. Liq. 2; H225 , Skin Irrit. 2; H315 , Skin Sens. 1; H317 , STOT SE 3; H335

Directive 67/548/EEC:

Xi; R38 , Xi; R37 , -; R43 , F; R11

2.2 Des éléments d'étiquetage

2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

| | |
|--------------------|---|
| Mot signal: | GHS02, GHS07 |
| Phrases H: | Danger |
| | 225 Liquide et vapeurs très inflammables. |
| | 315 Provoque une irritation cutanée. |
| | 317 Peut provoquer une allergie cutanée. |
| | 335 Peut irriter les voies respiratoires. |
| Phrases P: | 210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. |
| | 241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.?/ antidéflagrant. |
| | 303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. |
| | 321 Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette). |
| | 405 Garder sous clef. |
| | 501 Éliminer le contenu/récepteur dans .?. |

2.2.2 Etiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

| | |
|-------------------|---|
| Phrases R: | Xi Irritant. |
| | F Facilement inflammable. |
| | 11 Facilement inflammable. |
| | 37 Irritant pour les voies respiratoires. |
| | 38 Irritant pour la peau. |
| Phrases S: | 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| | 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. |
| | 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. |
| | 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. |
| | 24 Éviter le contact avec la peau. |
| | 37 Porter des gants appropriés. |
| | 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. |

2.3 Autres risques

aucune

3. Composition / Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

Aktivatorhaltige Flüssigkeit aus Methacrylsäureestern.
Methyl methacrylate, monomer, stabilized (Gemisch, mixture)

3.2 Composition de la substance ou de la préparation

| Substance: | numéro CE: | n° CAS: | Numéro d'identification UE: | N° REACH: | Concentration: | Classification: EC 1272/2008(CLP): | Classification: 67/548/EEC: |
|----------------------|------------|---------|-----------------------------|-----------|----------------|--|--------------------------------|
| Methyl meth acrylate | 201-297-1 | 80-62-6 | 607-035-00-6 | | 75-100% | Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 | F; R11 Xi; R37/38 -; R43 |

Ingrédients des limites d'exposition CE

| Substance: | numéro CE: | n° CAS: | Numéro d'identification UE: | N° REACH: | Concentration: | Classification: EC 1272/2008(CLP): | Classification: 67/548/EEC: |
|------------|------------|---------|-----------------------------|-----------|----------------|------------------------------------|-----------------------------|
| | | | | | | | |

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

3.3 Indications complémentaires

aucune

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Indications générales:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.
- En cas d'inhalation:** En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau:** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion:** Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.
- Protection individuelle du secouriste:** Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

- Symptômes:** Dépression du système nerveux central. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.
- Nature du danger:** dyspnée.

4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

- Aide d'urgence:** Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
- Traitement:** Traitement symptomatique.

5. Lutte contre l'incendie

5.1 Informations générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.2 Moyens d'extinction

Approprié: Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone. mousse résistante à l'alcool.

Inapproprié: Eau.

5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.4 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Références aux sections d'autres

aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée. éliminer immédiatement les quantités renversées. Ne pas utiliser de brosse, ni d'air comprimé pour le nettoyage de surfaces ou de vêtements.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Informations pour manipulation sécuritaire

Protéger contre : Forte chaleur Radiations UV/rayonnement solaire.

Mesures techniques

Utiliser un échappement (laboratoire).

Précautions contre d'incendie et d'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Informations complémentaires

aucune

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Exigences pour stockage et conditionnement

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

Stockage des produits chimiques

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Classe de stockage: 3

7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle d'exposition / protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****8.1.1 Limites d'exposition professionnelle****Valeurs limites d'exposition**

| Substance: | n° CAS: | Source: | Valeur limite au poste de travail: | Limitation de crête: | Remarque: |
|----------------------|---------|---------|--|----------------------|---------------|
| Methyl meth acrylate | 80-62-6 | MAK | 420 mg/m ³ ; 50 ml/m ³ | | 2 (I); DFG, Y |

Valeurs limites d'exposition CE

| Substance: | n° CAS: | Source: | Valeur limite au poste de travail: | Limitation de crête: | Remarque: |
|------------|---------|---------|------------------------------------|----------------------|-----------|
| | | | | | |

8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs**DNEL-valeurs**

| Substance: | n° CAS: | DNEL/DMEL | Industrie | Activités professionnelles | consommateur |
|------------|---------|-----------|-----------|----------------------------|--------------|
| | | | | | |

PNEC-valeurs

| Substance: | n° CAS: | PNEC | Salariés, industrie | Salariés, activités professionnelles | consommateur |
|------------|---------|------|---------------------|--------------------------------------|--------------|
| | | | | | |

8.1.3 Control-Banding**Control-Banding**

aucune

8.1.4 Informations complémentaires

Y: Il n'y a aucun risque de lésion du fœtus lors du respect de la valeur limite sur le lieu de travail (AGW) et

de la valeur de limite biologique

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles l'exposition professionnelle

aucune

Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Équipement de protection individuelle

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle. imperméable aux liquides Solvants/Diluant.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Contrôle d'exposition environnementales

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Contrôle d'exposition consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Scénario d'exposition

aucune

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques

Aspect

| | |
|-------------------|------------------------------|
| État physique: | liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique comme: ester |
| Seuil de l'odeur: | Aucune donnée disponible |

Données de sécurité

| | Paramètre | Valeur | Unité | Remarque |
|-----------------------------------|-----------|--------|-------------------|---------------|
| Densité: | à °C: | 0,945 | g/cm ³ | |
| Densité apparente: | | | | non déterminé |
| pH: | | | | non déterminé |
| Température / plage de fusion: | | -48 | °C | |
| Température / plage d'ébullition: | | 100 | °C | |
| Point d'éclair: | | 10 | °C | |
| Inflammabilité: | | 430 | °C | |
| Seuil minimal d'inflammabilité: | | | | non déterminé |

| | | | |
|--|-------|-------|--|
| Seuil maximal d'inflammabilité: | | | non déterminé |
| Danger d'explosion: | | | non explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. |
| Seuil minimal d'explosion: | 2,1 | Vol-% | |
| Seuil maximal d'explosion: | 12,5 | Vol-% | |
| Température d'ignition: | | | aucune Risque d'autoinflammation. |
| Température de décomposition: | | | non déterminé |
| Propriétés comburantes: | | | non déterminé |
| Pression de vapeur: | à °C: | 47 | hPa |
| Densité de vapeur relative: | | | non déterminé |
| Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation: | | | non déterminé |
| Solubilité dans l'eau: | | | peu soluble |
| Solubilité dans corps gras: | | | non déterminé |
| Solubilité dans : | | | non déterminé |
| log P O/W (n-octanol / eau): | | | non déterminé |
| Viscosité: | | | non déterminé |
| Test de séparation des solvants: | | | non déterminé |
| Teneur en solvants: | | 100 | % |

9.2 Autres informations

aucune

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Polymérisation.

10.2 Stabilité chimique

aucune décomposition lente Décomposition spontanée

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas chauffe, d'exposition à l'air ou à la lumière ou après ajout d'initiateurs avec radicaux libres, risque de polymérisation exothermique.

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

10.5 Matières à éviter

Métaux lourds. Peroxydes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune Produits de décomposition dangereux

10.7 Indications diverses

aucune

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Les indications se rapportent aux principaux composants.

Toxicité aiguë

| Substance: | n° CAS: | Informations toxicologiques |
|----------------------|---------|---|
| Methyl meth acrylate | 80-62-6 | LD-50 oral > 5000 mg / kg rat (Lit.) LD-50 inhalativ 7093 ppm / 4 h rat (Lit.) |

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Aucune donnée disponible

11.2 Effet irritant et caustique**Irritant de la peau**

Irritant pour la peau.

Irritant des yeux

légèrement irritant.

Irritant des voies respiratoires

Irritant pour les voies respiratoires.

Caustique

Aucune information disponible.

11.3 Sensibilisation

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme

Aucune information disponible.

11.5 Effets CMR**Cancérogénicité**

Aucune information disponible.

Mutagénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

11.6 Remarques générales

Classification: Irritant.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Indications complémentaires

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Les indications relatives à l'écologie se rapportent aux principaux composants.

Écotoxicité

| Substance: | n° CAS: | Écotoxicité |
|------------|---------|-------------|
|------------|---------|-------------|

| | | |
|----------------------|---------|--|
| Methyl meth acrylate | 80-62-6 | LC-50 > 79 mg / l OECD 203 NOEC: 40 mg / l ISO 7346 Expositions: 96 h EEC84 Spezies: 449 V, C1 Oncorhynchus mykiss |
|----------------------|---------|--|

12.2 Persistance et Dégradabilité

Taux de décomposition (%): 30,7 28d
n'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Aucune information disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

XXXX Classe de risque pour le milieu aquatique: Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1)

12.8 Indications diverses

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

XXXX L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives. Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Conditionnement

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code déchets

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code déchets de produit: 07 01 04 - andere organische Lösemittel, Waschflüssigkeiten und Mutterlaugen

Code déchets de conditionnement:

Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Transport information

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation officielle pour le transport

Methylmethacrylat, monomer, stabilisiert

N° UN: 1247

Etiquette de danger: 3

Groupe d'emballage: II

Code de classification: 3 (F1)

Remarque: Quantité limitée (LQ): 4 Catégorie de transport: 2 code de restriction concernant les tunnels D/E

14.2 Transport maritime (IMDG)

Proper Shipping name

Methyl methacrylate, monomer, stabilized

UN-No.: 1247

Label: 3

Packing Group: II

EmS-No: F-E,S-D

MFAG:

Marine pollutant: Nein

Special Provisions:

Remark:

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Proper Shipping name

Methyl methacrylate, monomer, stabilized

UN/ID-No.: 1247

Label: 3

Packing Group: II

Remark:

14.4 Poste

Etiquette de danger: 3 Groupe d'emballage: II Quantité limitée (LQ): 4

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Methyl meth acrylate; Methyl meth acrylate; Methyl meth acrylate

Marquage spécial de certaines préparations

15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

Réglementations EU

Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n ° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n ° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n ° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 648/2004 (Régulations des détergents)

Aucune information disponible.

Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n ° 1907/2006

Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives aux restrictions d'emploi

Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses. Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Ordonnance d'incidents**Classe de stockage**

3

Classe de risque pour le milieu aquatique

1 weak water pollutant (WGK 1)

Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)**Autres informations, restrictions et dispositions légales**

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV) Facilement inflammable

15.3 Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations**16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3****Règlement (CE) n ° 1272/2008**

- 225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- 315 Provoque une irritation cutanée.
- 317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- 335 Peut irriter les voies respiratoires.

Directive 67/548/CEE

- 11 Facilement inflammable.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 38 Irritant pour la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

16.2 Conseils pour la formation

aucune/aucun

16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

16.4 Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son

stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

16.5 Documentation concernant les modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

16.6 Sources de données

aucune/aucun

16.7 Key et définition

Textes des phrases R sous la section 3:

17. Annexe

17.1 Scénario d'exposition

-
